



## Vente aux enchères et expulsion

Par **Yvette38**, le **16/09/2014 à 17:24**

Bonjour,

Lorsqu'un logement est vendu aux enchères, le propriétaire peut-il bénéficier de la protection qui empêche d'être expulsé pendant les mois d'hiver ou doit-il quitter les lieux immédiatement ?

Merci pour votre réponse.

Yvette38

Par **domat**, le **16/09/2014 à 18:46**

bjr,

il faudrait d'abord être sûr que le jugement d'adjudication vaut titre exécutoire propre à permettre l'expulsion de l'occupant car les avis divergent à ce sujet.

sans en être totalement certain, je pense que le propriétaire saisi bénéficie de la protection de la trêve hivernale.

cdt